

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 514

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 514 20 septembre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Michel Rey

514

Recherches « neutres » et rentes politiques

La recherche scientifique, la pure et fondamentale, a besoin de calme et d'argent. En foi de quoi, le Fonds national, qui encourage cette recherche, déteste la publicité, et consent tout au plus un effort d'information tous les cinq ans, en vue de la nouvelle période de financement. Entre temps, tapi dans deux immeubles jumeaux sis au fond d'un chemin sans issue dans une quartier supertranquille de la ville fédérale, le Fonds national vit à l'abri des petites tempêtes qui agitent les environs du Palais.

D'où lui viennent pourtant les subventions, assorties depuis quelques années de certaines incitations précises. Qui ont nom "programmes de recherche", sortes d'oeufs de coucou pas trop délicatement posés par les politiciens dans le nid du professeur Reverdin et de ses collègues du Conseil national de la recherche.

Douze de ces programmes, axés sur l'obtention de résultats exploitables pour l'élévation du bien-être général, sont actuellement en cours, dont le troisième, lancé en 1975, comprend une étude au titre élégant: Genres et degrés d'indépendance des rentiers suisses — une analyse statistique représentative. L'une des six parties de ce projet, consacrée à la situation économique des personnes âgées, a été livrée aux journalistes la semaine dernière, dans une soudaine précipitation (le texte distribué avait été "rédigé pendant la nuit" précédant la conférence de presse, et naturellement non traduit en français).

Il faut replacer ce zèle publicitaire, étonnant de la part d'une institution scientifique, dans la dangereuse évolution dont il participe objectivement. Depuis qu'en décembre 1972, trois votants sur quatre ont accepté le système des trois piliers de la prévoyance-vieillesse, les atta-

ques contre la sécurité sociale n'ont cessé de se multiplier.

Tandis que les milieux économiques empêchaient efficacement la rédaction et la mise en place de la loi sur la prévoyance professionnelle, les chercheurs se penchaient sur les revenus des personnes âgées. On se souvient de l'enquête menée en 1975 à Steffisburg, et peu après au Tessin; en gros, un tiers des bénéficiaires de l'AVS n'en avaient tout simplement pas besoin, sinon pour augmenter encore le volume de leur épargne bancaire.

Les trois sages ont répété cette année qu'il fallait opérer de manière plus nuancée, et surtout viser à davantage de transparence dans le financement des assurances sociales. Et voilà que le Fonds national, par la recherche menée à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne (dirigé par le vigoureux professeur W. Ruegg), publie la plus attentive des études effectuées à ce jour sur les revenus et la fortune des personnes âgées, — comme de l'ensemble de la population.

Bravo pour l'effort de clarification (dont la méthodologie reste à examiner). On sait enfin deux ou trois choses de la Suisse profonde, celle des porte-monnaie et des comptes en banque. Mais que les auteurs de ces travaux éminemment utiles ne fassent pas trop les timides en se réfugiant dans le rôle intenable de "fournisseurs - de - données - pour - décisions-politiques", — comme si la recherche pouvait être neutre, notamment quand elle porte sur des questions sociales. Bref.

Aussi bien, l'idée qui sous-tend cette recherche, après avoir inspiré les trois sages, est celle d'une plus grande efficience des assurances sociales. L'application de cette exigence à première vue surprenante a effectivement quelque chose de séduisant: l'arrosoage indifférencié, peut-être justifiable en période de surcrois-

SUITE ET FIN AU VERSO